



**Lettre
d'information de
l'Amicale
des Chefs
d'Établissement
de La Poste**



n° **13-05** mensuel

LES RENCONTRES AVEC LE SIEGE

ENTRETIENS AVEC LA RH DU RESEAU GRAND PUBLIC (Marc JOURDAN et Jean-Manuel DOUTRES)

LE 8 JUIN : LE PROJET TERRAIN SE MET EN PLACE

Marc JOURDAN était accompagné de Vanessa ROBERT et de Jean Manuel DOUTRES.

L'ACE était représentée par Christian MARTIN, Patrick GAGNARD et Nathalie AYMARD-CEZAC.

La Commission Grand Public de l'ACE aura dorénavant son interlocuteur privilégié en la personne de Jean Manuel DOUTRES.

1. Le Projet Terrain.

ACE : Le projet se met en place .Le calendrier est très serré, avec toutes les formations pour les CE en juin, à faire suivre d'un diagnostic et de scénarios à réaliser en été, période peu propice à la concertation avec le personnel et les syndicats.

Siège : Ces formations de juin portent sur la conduite de changement dédiée au projet, pour aider les chefs de projet à associer les différents partenaires par rapport aux contraintes et contexte local. L'offre de formation peut être plus complète si besoin, afin de donner des clés.

ACE : L'Amicale souhaite anticiper les mouvements d'encadrement et de maîtrise par rapport aux futurs reclassements. L'ACE demande à renforcer les chefs d'éta-

blissement dans toutes ces activités qui se rajoutent au pilotage les «7 Gagnants» en intégrant de suite l'encadrement dans les nouvelles organisations. L'ACE demande au Siège une attention toute particulière pour les chefs d'établissement seuls en bureau III 3 ou IV 1.

Siège : *Le Siège retient cette observation et va l'étudier en fonction du texte de base de la CDSP.*

ACE : Le texte prévoit le maintien des CE III 2 sur un bureau III 3. Pourquoi certains ne sont pas retenus, alors qu'ils sont notés Excellent par exemple ?

Siège : *Le principe veut que ce CE soit validé effectivement par une VPP sur ce poste. A condition que le CE ait bien pris la mesure de son nouveau rôle (décalage de profils)*

Attention aux notes de continuité E.

ACE : Avec ce projet, le rôle de chacun est bien défini et RDM arrive sur le terrain. Cependant la période d'été est mal choisie pour le mener à bien.

2. Le Projet Social.

Siège : *Pour réussir,*

- un calendrier : présentation du projet stratégique le 21/04/05, la Convention RGP le 17/05/05, le Conseil d'Administration le 02/06/05, la CDSP le 08/06/05.

- des thématiques majeures :

- La santé au travail (conditions de travail, lutte contre les incivilités,

l'ergonomie...)

- La dé précarisation (intégration des CDD selon conditions...)
- L'évolution de la promotion selon 3 modes distincts, la promotion simplifiée avec bilan de compétences, la promotion classique avec la VPP, et la promotion par la formation diplômante.

3. Le Bureau du Futur.

Siège : *Une vingtaine de bureaux est retenue au niveau national, représentatif de toutes les configurations, afin de tester la «vraie vie».*

Des bases communes et des adaptations locales feront de ces bureaux des prototypes, qui devraient être généralisés ultérieurement.

LE 12 JUILLET : L'AMICALE REAFFIRME LE NECESSITE DE RECONNAÎTRE LES SPECIFICITES DU METIER

Le bureau national de l'ACE a rencontré Marc JOURDAN, responsable du pôle développement social à la DRH Grand PUBLIC et Jean-Manuel DOUTRES, responsable du projet social.

Une nouvelle fois l'ACE a demandé de rendre le métier de chef d'établissement

vo**tre** enfant a
20 ans



**Vous avez toujours protégé
l'enfant qu'elle était...**

**Alors, l'année de ses 20 ans
pensez à son adhésion.**

La MG, une référence pour toute la famille





ATTRACTIF.

Pour ce faire, et compte tenu des exigences de nos fonctions dans le cadre des TERRAIN, l'Amicale a **REAFFIRME** la nécessité de reconnaître les spécificités de notre métier.

1 – La rémunération globale

- la création d'une indemnité spécifique liée à la fonction de chef d'établissement,
- une part variable liée à des objectifs négociés en début d'année,
- une indemnité de mobilité décente

2 - Le confort professionnel

- un téléphone portable pour chaque di-

recteur de TERRAIN,

- une enveloppe TERRAIN pour l'animation des équipes des bureaux (20 € par agent),
- un droit de tirage pour les travaux d'entretien et de réparation (400 € maximum par opération),
- une étude précise des contraintes liées aux déplacements dans le TERRAIN (voiture de service, location etc....),
- un centre d'appel téléphonique départemental, régional ou national pour décharger les standards des bureaux.

3 – Le recentrage sur le management

- La remise à niveau de l'encadrement avec la reconnaissance de cette fonc-

tion d'encadrement de proximité (part variable décente attribuée par le chef d'établissement notamment),

- Le dégagement de temps communication pour l'animation commerciale des différentes entités,
- Le développement des formations spécifiques pour les chefs d'établissement.

Les interlocuteurs de l'ACE se sont montrés réceptifs à ces demandes légitimes.

Il va de soi que l'amicale formulera des demandes similaires, adaptées, pour les chefs d'établissement du Courrier.

LE COURRIER : RENCONTRE AVEC GABRIEL HENTZEN LE 8 JUIN. LE NOUVEAU FACTEUR ARRIVE

Après l'accueil de Doris STEBIG, Jackie COUGNON pose la problématique du transfert courrier RGP (*Réseau Grand Public*) au courrier. Gabriel HENTZEN se propose de parler du projet de l'évolution de la distribution tel qu'il est conçu et en passe d'être présenté aux OS sitôt la problématique sociale actuelle réglée (cf. BORDEAUX BEGLES).

Gabriel HENTZEN

En ce qui concerne la récupération de toutes les activités courrier actuellement assurées par le RGP : LES REGLES DE TRANSFERT SERONT CONNUES AVANT FIN JUIN. IL est important que cette lourde opération soit terminée pour la fin de l'année au plus tard, la présentation de comptes propres pour 2006 est primordiale pour l'entreprise.

Ce transfert se fera selon une méthode en 3 phases, expérimentée sur 7 départements pilotes avec un déploiement sur les mois de septembre, octobre, et novembre 2005.

Le projet de l'évolution de la distribution dans le cadre de CQC 2007 est un projet lourd, fort, impactant de manière très significative le métier de facteur.

Création et mise en place d'**ÉQUIPE SEMIE AUTONOME** au sein de la distribution, équipe de 6 à 10 acteurs + 1, composée de 3 niveaux distincts, équipe

adaptable à souhaits dans le cadre des DDR (*Distribution Décentralisée Rurale*) selon le nombre d'acteurs en place sur sites distants.

3 fonctions différentes de facteurs sont créées avec des compétences et fonctionnalités clairement identifiées :

- facteur qualité : respect des process et des métiers
- facteur d'équipe : permanence de la qualité en cas d'absence
- facteur de quartier : exécution du service acheté par le client

Une unité de distribution comprend :

- Des facteurs de quartier de niveau 1.2 et 1.3, affectés à une position de travail déterminée,
- Des facteurs de classe 2 répartis selon des critères à définir entre 2.1 et 2.2 (facteurs d'équipe et facteurs qualité).

1. Facteurs de quartier :

Niveau 1.2

Facteur de quartier "boîte à boîte", distribution du courrier ordinaire.

Niveau 1.3

Facteur de quartier "porte à porte" + les nouveaux services !!!

2. Facteurs d'équipe

Niveau 2.1

Facteur d'équipe ou de groupe, peut être

pilote de machine.

- assure la continuité de la qualité pendant l'absence d'un équipier notamment par le remplacement professionnel des membres de l'équipe
- garantit la mise à jour de l'ensemble des documents d'organisation de l'équipe (signalétique, procurations, documents d'organisation,...)
- est pilote de machine de tri bureau s'il y a lieu.

3. Facteur qualité

Niveau 2.2

Facteur qualité, quartier dimensionné à hauteur de 50 % d'1 QL normal, Organisateur de la vie quotidienne de l'équipe

- est responsable d'une tournée spéciale et bénéficie d'une dispense d'activité pour une durée prédéterminée.
- organise la vie quotidienne de l'équipe (planification des absences, affectation des remplacements, vérification du traitement des flux dans les conditions prévues).
- assure le respect de la politique de l'adresse, effectue le redressement quotidien de toute erreur en matière de qualité client, raccordement postal, prend en charge les réclamations de clients quand l'un des



- équi­piers est concerné.
- garantit le port des EPI, le contrôle des véhicules et du matériel par les facteurs
- assure un rôle de « régulateur » de l'esprit d'équipe et la transmission de la culture de La Poste, il accompagne les nouveaux équi­piers et facilite leur courbe d'apprentissage
- il vérifie la mise en œuvre effective des procédures et des gestes professionnels.

L'objectif est que l'équipe, avec le facteur qualité soient garants de la QS sur la totalité du secteur, l'équipe doit pouvoir assurer la couverture d'une absence inopinée sans avoir recours à la FTV (Force de Travail Variable)

Cible 2.1.-2.2 : à terme 6 000 et 12 000 agents.

La notion d'appartenance à son quartier est préservée pour les facteurs de quartier 1.2.

Les moyens de remplacement sont dédiés à l'équipe.

La maîtrise et l'encadrement du 3.1 au 3.3 ont essentiellement un rôle de management.

Un encadrant pour 2/3 équipes environ : l'encadrant est le hiérarchique unique de tous les facteurs des équipes placées sous sa responsabilité.

Un système de levier de management innovant (prestation financière) lié au résultat global de l'équipe et dédié à l'équipe.

La déclinaison de cette structure est subordonnée à la mise en place d'un accord local dont le pilote est le DCC.

Celui-ci parvient à un accord au sein de son établissement, il a de fait la responsabilité du développement des compétences de ses agents par le biais de la promotion au sein de ses équipes et il bénéficie de la promotion à titre individuel !!

DDR (Distribution Décentralisée Rurale)

Gabriel HENTZEN : il est évident que la situation actuelle, rattachement d'Établissements à un CC sans moyens matériel, sans maîtrise ne peut perdurer ! La voiture de service, un système information adapté, un niveau de maîtrise suffisant, c'est acté !!!

C'est dans les tuyaux !!! Un peu de patience, beaucoup de choses en même temps !!!!

DDU (Distribution Décentralisée Urbaine) : Gabriel HENTZEN n'est pas d'ac-

cord sur la volonté de l'ACE de voir un DCC à la tête de chaque établissement ! Divergence par rapport à RDM !!! On ne peut réclamer la responsabilité et l'autonomie et vouloir la diluer !

Jacky COUGNON, Doris STEBIG et la salle argumentent en faveur de la position de l'ACE, certains arguments sont jugés recevables, d'autres non, la porte n'est pas fermée et Gabriel HENTZEN invite l'ACE à réfléchir de manière plus approfondie sur la notion du chef d'établissement entre une unité de distribution et une unité de préparation !!! Différence en terme de responsabilité.

La part variable : Gabriel HENTZEN admet qu'il y a encore une problématique, l'ACE avait travaillé sur le sujet et avait sollicité une règle déontologique, transparente, c'est clair on n'y est pas. Il faut travailler sur le sujet, reprendre notre travail pour aboutir à une situation satisfaisante.

Gabriel HENTZEN fait un point sur le conflit de BORDEAUX BEGLES, la position de la Direction du courrier et la suite envisagée. Il remercie l'ACE pour le soutien apporté au DOTC (*Directeur Opérationnel Territorial Courrier*) et au directeur du CTC (*Centre de Tri du Courrier*).

Fin de la rencontre qui s'est déroulée dans un contexte très convivial, Gabriel HENTZEN a avoué avoir tout mis sur la table et a proposé de revenir en juillet pour finaliser le dossier.

REACTION DE L'ACE :

La masse d'informations est importante, innovante, mais valorisante et semble être un challenge que les DCC devraient s'approprier. Le travail de l'ACE depuis 2 ans allait dans ce sens, bon nombre de suggestions de la commission courrier sont reprises, nos relations avec la direction du courrier en particulier avec Pascale COZON et Karine LARAVOIRE sont très constructives et grâce à la qualité de nos interlocuteurs, ces propositions sont valorisées auprès des décideurs, on ne peut que s'en féliciter.

Certaines interrogations subsistent !

Le rôle des facteurs d'équipe ou de groupe, ex facteur de secteur ?

QUID DES FACTEURS DE CYCLE !!!

À aucun moment, cités, on peut en déduire une chose qui nous semble logique, le cycle de travail sera de 35 h 00 en 6 jours !!

D'un côté des tournées plus légères, avec la réduction des travaux intérieurs à terme, des travaux extérieurs peut être plus normaux ! Sans avoir recours à une journée en mixte ! De l'autre une difficulté à faire passer, un changement radical de la manière de faire et des mentalités sur un acquis qui semble irréversible !

Une adaptation des moyens de remplacement sur plusieurs équipes, mutualisation qui pourra être multi sites !

QUID du DCC qui n'aboutira pas ?

QUID de la promotion pour les chefs d'équipe, maillon indissociable du management du projet ?

DDR : Urgence dans la mise en œuvre des moyens à destination de DCC qui gèrent comme ils peuvent des établissements rattachés souvent distants de plusieurs kilomètres et qui n'ont pas les compétences sur place nécessaires pour manager convenablement ! Nous actons la bonne volonté mais

PART VARIABLE : là encore une volonté mais personne ne suit et les dindons de la farce sont encore et toujours les DCC, le courage managérial de certains DGC en dit long sur leurs capacités à évoluer dans notre sens.

Bordeaux Bègles : SOUTIEN sans conditions, vigilance, dialogue, et ne pas hésiter à afficher notre soutien auprès des collègues.

DDU : (*Distribution Décentralisée Urbaine*)

Comme l'a dit Gabriel HENTZEN la porte n'est pas fermée !! Ses arguments sont recevables mais le règlement semble simple !

Les DDC des UD (*Unité de Distribution*) sans dépendre hiérarchiquement du DCC de l'UP (*Unité de Production*) sont liés par contrat de service, ils ont un CAP, une responsabilité et une autonomie, on respecte RDM !! PAR CONTRE le DCC de l'UP dépend directement du DOTC et pas du DGC !! Système calqué sur les relations DCC-CTC ET DOTC.

Affaire à suivre.

La Commission Courrier



BUREAU NATIONAL DU 9 JUIN

Le Président Doris STEBIG souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Bureau National : Pascal BRUN, Président du Var, Luc PONSY, Président du Gard, Fabien RHAMI, Délégation Ouest, Daniel BON, Président du Tarn et Jacques BLETTERIE, Vice Président Île de France.

1. Trésorerie : **Roland WENDLING.**

↳ Le bilan provisoire du Congrès de Roquebrune est présenté, les recettes (sponsors...) couvrent les dépenses engagées. Un gros effort de maîtrise des coûts est constaté chez les participants (frais de déplacements).

↳ Le budget prévisionnel est respecté.
↳ S'agissant des cotisations, 84 % sont reversées, quelques sections sont en retard.

Doris STEBIG remercie pour tout le travail effectué sur le suivi des cotisations.

2. Le Congrès.

Quel ressenti ?

Ce congrès a été l'un des meilleurs, très équilibré (Bernard MOREAU).

Tous les dossiers ont été abordés au fond, et les échanges très toniques avec le Président BAILLY et ses Directeurs (Pascal BRUN).

L'accueil a été très chaleureux. Ce Congrès a démontré l'importance et le poids de l'ACE. Beaucoup reste à faire pour en convaincre nos adhérents (Fabien RAHMI).

Les congressistes ont été très satisfaits de la politique de l'Amicale et ils ont apprécié les prestations des interve-

nants (Raymond REDDING, Christian KOZAR et Patrick WERNER)

Le Bureau National déplore le manque de motivation chez les élus de certains départements, absents du Congrès, notamment de l'Île de France (seuls la Présidente et le Vice Président de la Délégation étaient présents).

Doris STEBIG remercie vivement Roger TANTOT et son équipe pour la qualité de l'organisation et de leur accueil.

3. Compte rendu des rencontres.

↳ **Les Assemblées Générales :**

Marne : Sylviane NEVEUX bonne représentativité, inquiétude de la base, manque d'information et de communication, bons échanges avec le DOTC, programmation d'une nouvelle AG.

Meuse : Sylviane NEVEUX dynamisme de la section grâce à sa nouvelle Présidente.

Meurthe et Moselle : une AG s'est tenue sans communication auprès de l'ACE. *Les règles de fonctionnement de l'Amicale doivent être respectées.*

Mayenne : Christian LE FLOCH département dynamique, très bonne participation des adhérents et aussi de non adhérents et des retraités. Le DLP et le DOTC étaient présents.

Finistère : Doris STEBIG forte participation des adhérents, de non adhérents et des retraités. Les CE sont mobilisés face au DOTC et au DLP, fort débat sur la nomination des chefs de projet Terrain sans respect des règles fixées par le Siège /

Bureaux mixtes : Yannick ROULETTE Président de Délégation, a demandé

pour les CE de bureaux mixtes – suite à la perte de la distribution- le bénéfice d'un bilan de compétences, du maintien du logement de fonction, ou des mesures de compensation significatives.

Charente et Gers : Jackie COUGNON bureaux dynamiques, bonnes AG avec DLP et DOTC.

↳ **Audience auprès de Marc JOURDAN,** à la DRH du Réseau Grand Public le 09/06/05. (Voir présent numéro de liace).

↳ **Convention La Poste Grand Public du 17/05/05.**

A la demande de Christian KOZAR, douze représentants de l'ACE ont assisté (Présidents de Délégation et membres du Bureau National) à cette convention réservée aux managers dirigeants (DLP, DGP), surpris par notre présence, ce qui marque la puissance de l'ACE.

Peu d'informations nouvelles. La structure du Grand Public et les fonctions vont évoluer : création de 30 à 40 nouveaux groupements - dont la classification évolue du IV2 au IV 5 - 20 plates-formes de services à distance, le DLP sera le Directeur commercial, le DGP le Directeur des ventes d'une quinzaine de bureaux. Nul ne sera CE s'il n'est passé par la position «Accueil». La mobilité sera obligatoire entre le fonctionnel et l'opérationnel.

Le Président STEBIG invite la Commission Grand Public à la vigilance sur la classification de nos bureaux, comme celle des bureaux mixtes qui vont perdre leur distribution, alors que les DLP et les DGP gardent leur



classification malgré la baisse de leur sphère de responsabilités.

↳ Rencontre avec Gabriel HENTZEN au siège de l'ACE le 08/06/05. (Voir présent numéro de liace)

4. Travaux des Commissions.

↳ Commission RGP : Patrick GAGNARD (voir rencontre Marc JOURDAN)

↳ Commission Courrier : Jackie COUGNON (voir rencontre Gabriel HENTZEN)

↳ Commission Communication : Sylvie DEBRICON

Le Bureau National se demande si l'adhérent de base a bien connaissance de toutes les informations sur le pay-

sage postal horizon 2007 ?

La Commission doit porter son effort sur ce point.

↳ Commission RH : Lucien HOCHEDÉZ.

De nombreux dossiers sont montés, suivis, traités, sur le harcèlement moral, sexuel... Leur nombre va croissant. La Commission intervient aussi sur des dossiers de procédure disciplinaire.

Doris STEBIG suit chaque dossier et il demande que chaque Président de Délégation soit tenu informé.

5. Les Retraités : Marc DAIGNEAU.

Pour éclairer l'adhérent de base, il faut s'attacher à décrire ce que sera le nouveau métier.

Les Retraités, toujours très actifs, publient un LIACE spécial Congrès. Ils sont satisfaits de la tenue de ce Congrès, et de voir des jeunes intégrer le Bureau National.

Le soutien des Anciens aux Actifs est toujours acquis.

Des contacts sont noués avec France Télécom, et Bernard MOREAU représente les Retraités à leur Congrès.

La question posée au Siège sur la gratuité de la carte bleue semble être en évolution.

Doris STEBIG remercie les participants pour la qualité des travaux.

Huguette MATTIUSI

BUREAU NATIONAL DU 13 JUILLET 2005

Le Président Doris STEBIG, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, ouvre la séance.

1 - La trésorerie :

↳ Cotisations 2005 : Bernard PAULT et Gérard CHOLIN constatent que les recettes sont légèrement en retard par rapport à l'objectif fixé.

Prochain appel au début du mois d'août pour un retour le 30 septembre.

↳ Les dépenses sont à l'objectif.

Le Président Doris STEBIG souligne que le nombre d'adhérents se situe au même niveau que celui de 1998, malgré la baisse très sensible du nombre des établissements.

Il souhaite que les Présidents de Délégation

restent vigilants et il leur demande d'accueillir tous les nouveaux Chefs d'établissement.

↳ Les participants décident d'organiser la réunion du bureau national de décembre à BUSSANG. Elle aura lieu du 15 décembre en après midi au 18 décembre au matin.

2 - La vie des délégations :

↳ Méditerranée : Roger TANTOT, Luc PONSY

Un bureau de délégation, après congrès, s'est tenu à la fin juin.

Pascal BRUN, membre du Bureau National est détaché de La Poste pour rejoindre le Conseil Général du Var.

Roger TANTOT évoque les contraintes

diverses occasionnées par l'utilisation de son véhicule personnel pour les besoins du service.

Les participants souhaitent qu'un vrai débat sur ce sujet récurrent, concernant les deux métiers, soit ouvert à la rentrée.

↳ Quest : Christian LE FOULGOC et Yannick ROULETTE

L'ACE représentée par Yannick ROULETTE, Christian LE FOULGOC, Lydie LOISIL et

Fabien RHAMI a rencontré le DEX le 30 juin à Rennes.

Deux principaux thèmes abordés au cours de cette rencontre :

- le point sur la mise en place des «TERRAIN» (TERRitoire d'Attractivité et d'INitiative)



- le transfert des activités courrier du Grand Public vers le Courrier

Le compte-rendu de cette rencontre figure sur le site de l'ACE (Délégation Ouest).

Au cours de cette rencontre, le DEX a réaffirmé que les règles appliquées dans l'Ouest pour la nomination des Chefs de projet, sont les règles officielles et rien que celles-ci.

Pourtant, dans le Morbihan, le DLP a annoncé que tous les postes feraient l'objet d'un appel à candidature. **Cette mesure ne respecte pas les textes négociés par l'ACE avec le siège.**

Dans ce département, une réunion spécifique de tous les CE s'est tenue le 12 juillet.

➔ DELMA : Jackie COUGNON

Diverses rencontres ACE/DOTC ont eu lieu. Une réunion avec le nouveau DEX est prévue pour le mois de septembre

➔ Île De France :

Dominique RIPOLL

Compte tenu de la spécificité de la Délégation Île De France, après le rattachement de la Picardie, plusieurs réunions se sont tenues avec les amicalistes de Paris 1ière et 2ième couronne et ceux de la Picardie. Ces réunions ont permis de lister tous les freins au métier de Chef d'établissement.

Des audiences avec chaque DEX sont prévues en Septembre.

L'organisation retenue par l'ACE en Ile De France devra lui permettre d'avoir une représentation légitime. A suivre...

➔ EST : Christian MARTIN

Un comité de délégation est prévu le 25 septembre.

L'actualité de la délégation : la mise en place des «Terrain» et le projet sur le transfert des activités courrier du Grand Public vers le Courrier.

3 - Les rencontres avec le siège

➔ Le 22 juin, L'ACE représentée par Doris STEBIG et Patrick GAGNARD a rencontré Robert VILLANI, Directeur des Ressources Humaines du Réseau Grand Public et Marc JOURDAN, responsable du pôle développement social.

Le siège a souhaité que l'ACE réfléchisse sur une Charte managériale :

- La fiche de poste du Directeur d'établissement
- Les relations avec le DLP, les DGP et la Direction départementale.
- L'éthique.....

De même, une réflexion sur la position du responsable accueil dans l'établissement, adjoint du CE doit être menée et des propositions apportées.

➔ Le 12 juillet, au siège de l'Amicale, le bureau national a rencontré Marc JOURDAN, responsable du pôle développement social à la DRH du réseau Grand Public et Jean Manuel DOUTRES, responsable du projet social.

Voir le compte-rendu sur le site Internet : <http://www.ace-poste.com> et dans le présent numéro de Liace

4 - Travaux des commissions :

➔ Commission Grand Public : comme suite à la rencontre du 22 juin, la commission a travaillé sur les conditions d'exercice du métier de Chef d'établissement responsable «Terrain».

➔ Commission courrier : l'ACE souhaite rencontrer Gabriel HENTZEN

avant le mois de septembre pour obtenir des précisions sur les thèmes suivants :

- Les nouveaux métiers de la distribution
- Le transfert des activités courrier du Grand Public vers le Courrier
- Le Chiffre d'affaires en Centre Courrier
- La Publicité Non Adressée

La commission souhaite aussi avancer sur la mise en place des DDU : bilan des expériences actuelles.

Part variable : un questionnaire national, à l'image de celui diffusé en Île De France, sera adressé à tous les directeurs de centre courrier au cours du dernier trimestre.

< Commission RH : de nombreux dossiers sur le harcèlement moral sont traités. Leur nombre est croissant.

La commission va aussi travailler sur l'attribution de la part variable.

➔ Commission communication : Le prochain LIACE magazine « spécial après congrès » sera expédié aux adhérents le 22 juillet. Le LIACE mensuel parviendra dans les départements au début du mois d'août. La commission souhaite publier plus d'articles de proximité.

5 - Les retraités : Marc DAIGNEAU

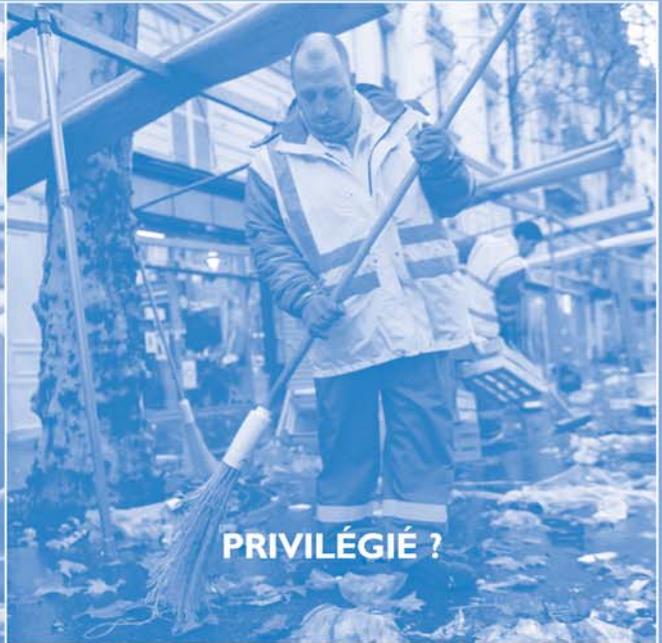
Pour la trésorerie, les recettes atteignent l'objectif fixé. En 2006, pour simplifier le recouvrement des cotisations, le système de prélèvement des actifs sera étendu aux retraités.

Prochaine réunion du bureau national le 08 septembre 2005, réunion des commissions la veille.

Sylvie DEBRICON



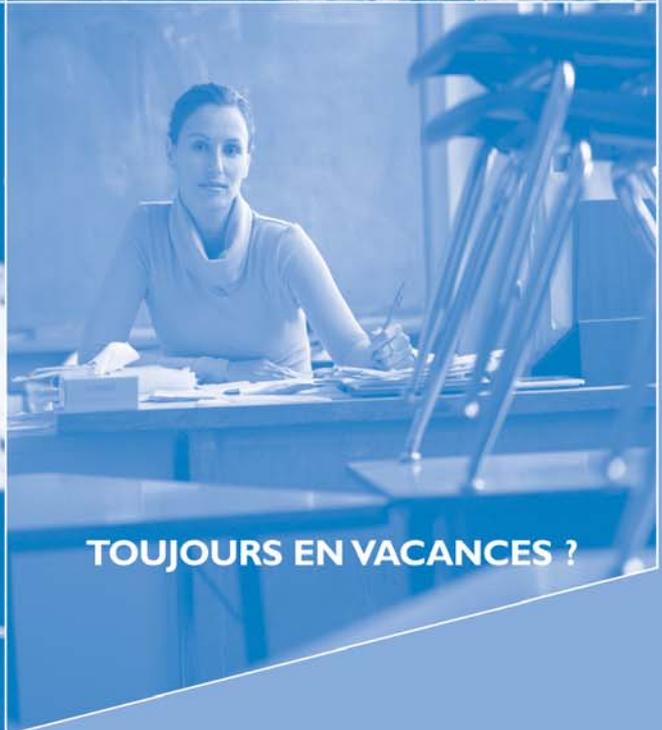
FAINÉANTE ?



PRIVILÉGIÉ ?



SÉCURITÉ DE L'EMPLOI ?



TOUJOURS EN VACANCES ?

PUBLICIS DIALOG - chérie, paco - Getty Images

A la GMF, on n'a pas de préjugés sur le Service Public, car on vous connaît bien. Et bien vous connaître, c'est mieux vous assurer. La preuve, vous êtes déjà 2,5 millions à nous avoir choisis.

GMF, 1^{ÈRE} MUTUELLE D'ASSURANCE DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC



GMF en ligne ☎ 0 820 809 809 www.gmf.fr
0,12 € TTC la minute

ASSURANCES & SERVICES FINANCIERS

GMF. Assurément humain

La Garantie Mutuelle des Fonctionnaires et employés de l'État et des services publics et assimilés. Société d'assurance mutuelle. GMF Assurances - Société anonyme au capital de 181 385 440 € entièrement versé. RCS Paris B 398 972 901 - APE660E. Entreprises régies par le Code des assurances. Sièges sociaux : 76 rue de Prony 75857 Paris Cedex 17